

# PREPARATION A.I.P.R. - OPERATEUR

ST500

## Durée

**7.00** Heures      **1** Jour

## Public Concerné

Tous salariés intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant qu'opérateur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents. Sur tout chantier de travaux, l'ensemble des opérateurs d'engin doivent être titulaires d'une AIPR. Sur tout chantier de travaux urgents, l'ensemble des personnels intervenant en terrassement ou en approche des réseaux aériens doivent être titulaires de l'AIPR.

## Pré Requis

- Avoir 18 ans,
- Etre apte médicalement
- Lire et écrire le Français

## Objectifs

- Mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique.
- S'entraîner sur les questions issues du QCM de Contrôle des compétences pour l'intervention à proximité des réseaux
- Relier les exigences de l'examen AIPR aux obligations réglementaires et maximiser ses chances de réussite au QCM.

## Parcours pédagogique

Procédures pour le responsable de projet avant les chantiers :

- Analyse des réponses.
- Marquage – Piquetage au sol.
- Cartographie.

Procédures exécutants avant les chantiers :

- Procédure DT-DICT.
- Compétences des personnels.
- Guide technique: présentation et mode d'emploi.
- Lecture des indices et affleurants.
- Travaux sans tranchée.

Au cours du chantier :

- Arrêts de chantier: cas d'arrêt de chantier, responsabilités, formulaire de constat contradictoire.
- Dommages: responsabilités, formulaire de constat de dommage.
- Opérations sur chantier.
- Cas particulier des travaux urgents.

Chaque point de connaissance est étayé par des questions issues du QCM de l'examen final.

## Les + métier

Acquisition, entretien, perfectionnement des connaissances.

IEFP - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 41 54 01599 54



Institut Européen de Formation Professionnelle – SAS au capital de 20 000 €.  
Siège social : 485, rue du Franclos - B.P. 50092 - 54714 LUDRES Cedex  
Téléphone : 03 83 54 15 31 - Télécopie : 03 83 51 02 87 – E-mail : [iefp@wanadoo.fr](mailto:iefp@wanadoo.fr)  
TVA Intracommunautaire FR03 412 829 087 00045 – RCS B 412 829 087  
SIRET 412 829 087 00045 - NAF 8559A - Numéro de déclaration d'activité : 41 54 01599 54



## Moyens pédagogiques

- Matériels et supports audiovisuels.
- Documentation technique.
- Document de synthèse, résumant la formation, remis à chaque participant.

## Qualification Intervenant(e)(s)

Animation par des experts, formés et qualifiés à la pédagogie pour adultes avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et pédagogiques

## Modalités d'évaluation

Contrôle des connaissances par examen Q.C.M.

IEFP - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 41 54 01599 54



Institut Européen de Formation Professionnelle – SAS au capital de 20 000 €.  
Siège social : 485, rue du Franclos - B.P. 50092 - 54714 LUDRES Cedex  
Téléphone : 03 83 54 15 31 - Télécopie : 03 83 51 02 87 – E-mail : [iefp@wanadoo.fr](mailto:iefp@wanadoo.fr)  
TVA Intracommunautaire FR03 412 829 087 00045 – RCS B 412 829 087  
SIRET 412 829 087 00045 - NAF 8559A - Numéro de déclaration d'activité : 41 54 01599 54

